

Election de la représentante du personnel au Conseil d'administration de l'HG



VALLY CARTER

**La candidate de l'ensemble des délégués du personnel et
des syndicats SSP-VPOD, SIT**

Nous soutenons la candidature de Vally Carter car:

- **Son engagement à la commission du personnel garantit sa proximité avec les besoins du terrain**
- **En tant que déléguée du personnel, elle connaît les réalités et difficultés de tous les corps de métier dans tous les secteurs de l'HG**
- **En tant que membre de la commission du personnel elle est un canal direct entre personnel, syndicats et décideurs**
- **Elle a acquis une solide expérience dans la négociation et le débat au niveau politique**
- **Elle a à coeur de poursuivre l'augmentation de postes durables pour le terrain et oeuvre au quotidien pour le maintien du sens de notre travail**

Assistante sociale au CAS des Pâquis depuis 7 ans, conseillère municipale de la Ville de Lancy depuis 2011, vice-présidente depuis juin 2018, vice-présidente depuis une année de “La Virgule “, association pour sans-abris dont elle membre depuis 2011, déléguée du personnel depuis janvier 2018, 55 ans, mère de 3 enfants âgés de 21, 18 et 13 ans, engagée depuis plusieurs années dans la vie politique, associative, communale et cantonale.

Engagée en qualité d’assistante sociale au CAS des Pâquis depuis 7 ans, j’ai toujours eu à coeur de nourrir ma pratique professionnelle par un engagement associatif et politique personnel en faveur des plus démunis. Conjuguer l’accompagnement individuel des personnes en situation de précarité avec l’action collective sur le plan social et politique m’a permis de développer une approche “holistique” qui tient compte des différents enjeux et intérêts en présence. Convaincue que les conditions de travail du personnel de l’Hospice Général sont intimement liées à la qualité des prestations offertes aux usagers, j’ai décidé d’intégrer la commission du personnel en janvier 2018 et de présenter aujourd’hui ma candidature au Conseil d’administration afin de porter la voix, les valeurs et les aspirations de ceux qui oeuvrent à la dignité des plus vulnérables.

Mon expérience au sein du Conseil municipal de la Ville de Lancy ainsi que mon engagement au sein de plusieurs associations m’ont permis d’acquérir une connaissance approfondie des structures politiques et associatives genevoises ce qui me permettra d’offrir une certaine crédibilité face aux huit autres membres du Conseil, choisis par le Conseil d’Etat pour les uns, par les partis politiques ou les communes pour les autres. Faire entendre la voix du personnel requiert conviction, ténacité et clarté de positionnement, dans la mesure où nous ne disposons que d’une voix et sommes par conséquent régulièrement minorisés.

Institution sociale de référence du canton, l’Hospice général appréhende une grande variété de réalités qui coexistent à Genève. Cette diversité de compétences et pratiques professionnelles est une richesse. Pour que notre action ait du sens, nous devons porter et défendre le commun et le divers, nos valeurs et nos pratiques. Mon engagement au sein de la commission du personnel garantit que la voix qui sera portée sera celle de tous et celle de chacun.

Déterminée à porter la parole du personnel au niveau politique, je m’engage à défendre sans relâche nos postes, nos conditions de travail et nos valeurs ainsi qu’à poursuivre la défense du sens de l’action sociale et continuer de revendiquer les moyens nécessaires à l’accomplissement de notre mission vis-à-vis des plus défavorisés.

Vally Carter